Dr Denis ERNI
Boîte postale 408
1470 Estavayer-le-Lac
denis.erni@a3.epfl.ch

Courrier recommandé + e-mail

Madame Suzanne Vincenz Stauffaccher
Conseillère nationale
Flurstrasse 2
9030 Abtwil

Notre référence 260207DE_SV courrier public Estavayer-le-Lac, le 7 février 2026
Version numérique si lancement alertes contre le PIZZO ne sont pas censurées https://www.swisstribune.org/doc/260207DE_SV.pdf

INFORMATION IMPORTANTE : « POUR LA SÉCURITÉ QUI EST UN DROIT POUR LE PARTI LIBÉRAL »

Madame Suzanne Vincenz Stauffaccher, co-Présidente du parti libéral,

Je me réfère à votre interview, au téléjournal de 19h30 de la RTS du 1er février 2026 par la journaliste Jennifer COVO , où vous avez présenté le nouveau plan du parti libéral pour plus de sécurité pour les élections de 2027,

avec le slogan : « Pour nous la Sécurité est un Droit »

Je m'adresse à vous en tant que physicien dipl. EPFL qui applique le Serment d'Archimède pour vous communiquer une information importante concernant les points clés que vous avez présentés lors de cet interview. Votre trouverez en annexe une version ténorisée de votre entretien référence 260102JC_SV, qui contient le dialogue entre Jennifer Covo (JC) et vous-mêmes (SV) auquel, je fais référence[1] dans ce document.

De l'histoire du Serment d'Archimède :

Dans les années 70, il y a la prise de conscience des scientifiques des risques liés aux décisions politiques qui ne prennent pas en compte les risques liés aux développements faits par les universités technologiques.

Le projet Manhattan (bombe atomique) a rendu public le pouvoir donné par les technologies que les scientifiques développent. L'utilisation des armes de guerre chimiques et biologiques par des dirigeants de pays, comme Hitler et d'autres dictateurs, a montré que la sécurité n'est pas un droit qu'un Etat peut accorder aux citoyens.

Par exemple, le réchauffement climatique était un risque connu. Le club de Rome avait fait son rapport sur le développement durable. Il a montré que la sécurité n'était pas un droit face au profit financier que voulaient faire les hauts dirigeants des pays en ne respectant pas la Vie sur Terre. Par contre, vous devriez dire que le respect de la Vie est un Droit que votre parti doit respecter pour assurer la sécurité des citoyens. La condamnation de la Suisse pour « l'inaction climatique » a confirmé l'existence de ce droit.

Dans les années 70, pour les étudiants en physique, auxquels j'appartenais : le droit des citoyens d'être informé des risques technologiques pour la Vie à court et long terme et de pouvoir donné leur consentement éclairé pour les accepter était un droit fondamental garanti par les Valeurs du Dieu de notre Constitution et celles inscrites dans la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Plus les technologies permettaient de faire des gros profits financiers, plus les hauts dirigeants du pays, cachaient les risques au peuple. En 1990, les risques sont devenus énormes avec le développement des technologies du numérique et le développement des sciences de la Vie. Vous devez savoir qu'en 1990, l'EPFL s'est dotée du Serment d'Archimède qui est comparable à celui d'Hippocrate, où les médecins s'engagent à assurer le respect de la Vie des citoyens avec leur connaissance de la Vie. Ce sont des étudiants en physique qui sont à l'origine de la mise en place de ce Serment. Il a été immédiatement adopté par l'EPFL comme une de ses Valeurs d'éthique.

Son slogan pourrait être :

« Pour les scientifiques, la sécurité ne peut pas être un droit, parce que l'Homme n'est pas Dieu. Par contre, c'est un droit pour chaque citoyen d'être informé de manière objective des risques liés aux décisions prises par ceux qui détiennent le pouvoir de les prendre, et de pouvoir donner leur consentement éclairé. »

[1] https://www.swisstribune.org/doc/260201JC_SV.pdf

LE PAPE NE PEUT QUE PRIER POUR METTRE FIN À L'INSÉCURITÉ

Madame Suzanne Vincenz Stauffaccher,

Le 5 mai 2025, la Présidente de la Confédération, Karin KELLER-SUTTER (KKS), qui est membre de votre parti, interviewée par la RTS sur l'insécurité due à la guerre et aux actions de Donald TRUMP a dit citation :

« le Pape pouvait prier pour la paix, mais il n'avait pas d'autre levier, il n'avait pas un pouvoir d'Etat qu'il pouvait vraiment mettre sur la table … ».

Vous devez savoir qu'en 2001, une chamane a fait la prophétie que mon destin allait m'amener à devoir démasquer des hauts dirigeants qui violent les Valeurs de la Vie et à leur demander de changer de suite de direction. Cette prophétie s'est accomplie en novembre 2024 avec l'élection de TRUMP et la révélation par la RTS, le 21.11.2024, de l'existence du PIZZO de partis qui était caché au peuple. Ayant adhéré au Serment d'Archimède je devais alors démasquer les dirigeants qui utilisaient le PIZZO et leur demander d'y mettre fin.

Vous devez aussi savoir que depuis 1973, j'étais guidé par un voyage initiatique sur le pouvoir de la prière pour vérifier que le Dieu qui a créé le monde répondait aux prières de ceux qui respectent la voie qu'il leur indique.

J'ai alors rendue (KKS) attentive par courrier[2] recommandé que si TRUMP excluait des négociations la justice environnementale et la diversité, alors elle avait le pouvoir et le devoir d'exiger que TRUMP finance les dommages qu'il allait créer au monde en excluant la justice environnementale et la diversité parce que Dieu ne voulait pas que les chrétiens violent les Valeurs de la Vie, et le réchauffement climatique en fait partie.

TRUMP combattait le Dieu de notre Constitution qui est le Dieu de la Bible. (KKS) devrait lui dire que nous avons la chance et la fierté d'être un petit pays, où les citoyens sont libres car nous respectons le Dieu des chrétiens. Il ne pouvait pas exclure des négociations le respect[3] des Valeurs de la Vie avec les dizaines de milliards de dommages résultant du réchauffement climatique et de la dégradation de l'environnement.

(KKS) ne l'a pas fait. Elle nous a présenté comme un petit pays, sans préciser que la force de la Suisse est due au Dieu des chrétiens et à son Serment de Présidente de la Suisse de respecter les Valeurs de notre Constitution.

Ensuite, vous avez entendu les attaques de TRUMP (JC1) contre Karine Keller-Sutter (KKS), votre Présidente à DAVOS. TRUMP ne dit pas que KKS a défendu le respect des Valeurs du Dieu de notre Constitution dans les négociations. Il dit qu'elle invoque qu'on est un petit pays qui ne fait pas confiance au Dieu de sa Constitution.

J'ai été instruit dans la parole du Dieu qui a créé le monde par l'église protestante. On m'a appris que la prière est le seul moyen qu'a donné Dieu à l'Homme pour communiquer avec lui. Pour un physicien, c'est effrayant, d'entendre la présidente de la Confédération qui dit que Dieu ne répondrait pas aux prières.

En effet, j'ai suivi, il y a quelques années une conférence à l'EPFL sur les premières millisecondes de la création de l'Univers qui est la théorie du BIG BANG. J'étais assis à côté d'un physicien, directeur du centre de recherche en physique des plasmas. Il m'a dit : c'est bien beau cette théorie, mais ils mettent où Dieu. En physique, on peut expliquer les premières millisecondes de l'Univers, mais on ne peut pas expliquer pourquoi il y a eu le Big BANG. Pour les physiciens, il y a une intelligence supérieure à l'Homme qui a fait le BIG BANG, on l'appelle Dieu. Cette intelligence existait forcément avant le BIG BANG, sans cela le monde n'existerait pas. La question que KKS aurait dû débattre avec le PAPE est de savoir si Dieu entend les prières et y répond au lieu de nier le pouvoir de la prière.

On a vu qu'en 1973, je voulais savoir comment on pouvait vérifier que Dieu entendait les prières et répondait aux prières. Ceux qui m'instruisaient dans la parole de Dieu m'ont donné la prière à faire pour obtenir la réponse. Ils m'ont dit que je devais m'engager à suivre la voie que m'indiquerait Dieu pour obtenir la réponse.

La bible ne nous enseignait pas à gagner de l'argent, mais à respecter la Vie. C'était des Valeurs que je trouvais très belles. J'ai donc pris cet engagement, en ne sachant pas si le Dieu des chrétiens allait me répondre. Cette question était importante. Si Dieu me répondait, alors je saurais que Christ et l'Antéchrist existent, donc les forces du mal existent. Cela signifierait aussi que parmi nous, il y a des disciples de l'Antéchrist qui combattent Christ.

Dieu m'a répondu en m'annonçant ce qui se passe actuellement. Lorsque vous dites que la sécurité est un droit, vous vous voulez de fait combattre les forces du mal qui sont sous le contrôle des disciples de l'Antéchrist.

Vous avez raison de dire que la Suisse est en danger et vous l'êtes aussi si vous ne changez pas immédiatement de direction. C'est la raison pour laquelle j'applique le Serment d'Archimède.

---

[2] https://www.swisstribune.org/doc/250505DE_KK.pdf

[3] https://www.swisstribune.org/doc/250505DE_KK.pdf

Du fonctionnement du Serment d'Archimède

Le Serment d'Archimède fait référence aux Valeurs de la déclaration universelle des droits de l'Homme de l'ONU 1948, soit la DUDH, qui protège les Valeurs chrétiennes.

Les membres du Conseil fédéral, pour être élus, doivent jurer de respecter la Constitution suisse dont le préambule commence par : « *Au nom du Dieu tout puissant* » qui est le Dieu des Chrétiens.

Par conséquent, le Serment des Conseillers fédéraux les oblige à faire respecter les droits de l'Homme protégés par la DUDH. Comme ils dirigent la Suisse, tous les élus sont tenus de respecter ces Valeurs. Vous-mêmes, qui êtes élue et avocate, devez aussi appliquer ces Valeurs, c'est l'article 35 de la Constitution qui le précise.

Si le Conseil fédéral dit que la prière ne sert à rien, alors il viole in corpore les Valeurs de notre Constitution et il met en danger tous les citoyens suisses, sans leur consentement éclairé.

Le Serment d'Archimède a pour objectif de protéger le respect des Valeurs de la DUDH, en veillant à ce que tous les citoyens connaissent les risques auxquels ils sont exposés en ayant pu donner leur consentement éclairé !

Il prend en compte l'existence de Christ et de l'Antéchrist avec le destin de l'Homme décrit dans l'apocalypse. Les ingénieurs qui appliquent le Serment d'Archimède doivent rendre publique les dangers auxquels l'homme s'expose avec les décisions que ce dernier prend ainsi que celles que ses élus prennent, sans avoir la connaissance des risques liés aux développements technologiques que les ingénieurs connaissent.

Comme le médecin protège la Vie de ses patients avec le Serment d'Hippocrate, les ingénieurs dipl. EPFL doivent protéger la Vie des citoyens avec le Serment d'Archimède en veillant à ce que les risques qu'ils connaissent par leur métier avec les applications technologiques que permettent de réaliser leur connaissances ne mettent pas en danger la Vie des citoyens, à leur insu et sans leur consentement éclairé, à court et à long terme

Les ingénieurs, qui respectent le Serment d'Archimède, ont un devoir d'information qui ne peut pas être censuré par les autorités d'un pays, comme ces mêmes autorités ne peuvent pas forcer un médecin à violer le Serment d'Hippocrate. Cela leur permet de refuser de faire des fausses expertises en mettant en garde ceux qui leur demandent de le faire. Ils ont surtout à faire ce devoir d'information pour éviter les risques et accidents.

En pratique, les ingénieurs qui sont témoins d'un risque caché doivent informer des interlocuteurs choisis pour obtenir des mesures concrètes. En cas de censure, ils peuvent montrer qu'ils sont censurés notamment en mettant en évidence la censure par ceux qui mettent en danger les citoyens, sans leur consentement éclairé.

Les points clés que vous avez présenté lors de votre interview par Jennifer COVO

Si vous n'avez pas entendu parler de la prophétie de la chamane, elle est décrite dans le livre :

« Les infiltrés & le Serment d'Archimède » de Dennis NETIZEN, code ISBN 978-2-9701-8190-3 , The bookedition.com

Ce livre est abrégé ci-après « LISA ». (Une version gratuite de LISA est sur l'URL : www.swisstribune.org/papes-suisses)

La classe que vous soutenez

Lors de votre interview par Jennifer Covo sur la campagne[4] de votre parti pour les élections de 2027, vous dites que, citation (SV5) : « *nous sommes ceux qui protégeons le porte-monnaie de la classe moyenne et ceux qui n'arrivent pas à se le permettre* ».

Je vous rends attentive que TRUMP a mis fin à l'existence des partis et il a établi un nouvel Ordre mondial qui a trois clans :

1) Les disciples de Christ qui respectent les Valeurs de notre Constitution. Ils communiquent par la prière avec le Dieu de notre Constitution qui a créé le monde. Ils protègent la Vie,.., pas le porte-monnaie !
2) Les disciples de l'Antéchrist qui respectent les Valeurs de l'Antéchrist. Ils communiquent avec le réseaux des GAFAMS avec TRUMP qui est le représentant de l'Antéchrist ou avec l'IA qui va prendre le contrôle des jeunes et détruire leur Vie en protégeant leur porte-monnaie plutôt que leur environnement
3) Les autres qui n'appartiennent pas à un pays qui a les Valeurs chrétiennes. Pour ceux-ci, on ne connaît pas leur rapport avec le Dieu qui a créé le monde. Ils perçoivent aussi les forces de l'Univers.

Avec ce nouvel Ordre mondial, il n'y a plus de classe moyenne :

L'argent est complètement numérisé par TRUMP. Il prend actuellement le contrôle des portemonnaies de tous les citoyens avec le réseau des GAFAMS. C'est une guerre entre Christ et l'Antéchrist, avec les disciples de Christ

[4] https://www.swisstribune.org/doc/260201JC_SV.pdf

qui peuvent toujours communiquer par la prière avec Dieu et les disciples de l'Antéchrist, qui sont contraints de travailler avec l'IA qui est une intelligence supérieure à l'Homme qui est satanique.

Votre motivation pour expliquer que la Suisse est en danger

Vous dites que la Suisse est en danger, mais vous ne présentez pas les Valeurs de la Constitution suisse qui sont en danger. Vous dites, citation (SV7) : « *Oui, c'est évident, les chiffres le prouvent. Les délits de violences, les délits sexuels ont augmenté, le sentiment d'insécurité dans la population est là et ça ne peut pas rester ainsi* »

Mais vous ne dites pas que c'est le PIZZO des partis, qui met en danger la Suisse. Vous ne dites pas que c'est parce que les juges ne peuvent pas respecter les Valeurs de la Constitution que les délits de violence et les délits sexuels ont augmenté. C'est le prix à payer pour protéger le porte-monnaie de vos partisans plutôt que les Valeurs du Dieu qui a créé le monde, qui sont celles de notre Constitution.

La mesure corrective que vous proposez

Pour mettre fin aux délits de violence et des délits sexuels qui ont augmenté, vous ne proposez pas de respecter les Valeurs de la Constitution, au lieu de chercher à protéger le porte-monnaie de vos partisans,

Vous dites : citation SV9 : « *oui, durcir la législation pénale avec des réglementations pénales plus strictes, la séparation des pouvoirs doit être respectée évidemment, mais nous pouvons poser un cadre pour que la justice puisse prononcer des sanctions plus strictes* »

Vous ne dites pas que la séparation des pouvoirs n'existe pas, parce que le PIZZO de parti est un contrat mafieux et satanique, passé entre les directions des partis et les juges suisses qui sert à protéger le portemonnaie de ceux qui violent les Valeurs de la Vie en contournant la séparation des pouvoirs.

C'est ce que Dieu m'a révélé lorsque je me suis engagé à respecter la voie qu'il m'indiquait à la condition qu'il me montre qu'il entend les prières et répond aux prières de ceux qui s'engagent à suivre la voie qu'il leur indique.

De l'approche du monde par les physiciens

Galilée, qui était un physicien, a voulu vérifier l'enseignement de l'église catholique selon laquelle la Terre était immobile. Il a découvert qu'elle tournait. Il voulait le montrer. Il a été condamné parce que les dirigeants de l'église n'ont pas voulu le vérifier avec lui. Aujourd'hui il a été réhabilité.

J'ai suivi la même approche. Je voulais vérifier l'enseignement de l'église protestante que Dieu répond aux prières. Ceux qui m'enseignaient la parole de Dieu m'ont donné la prière à faire pour pouvoir le vérifier. Je l'ai testé. J'ai pu vérifier que le Dieu qui a créé le monde répond aux prières de ceux qui s'engagent à respecter la voie qu'il leur indique.

Dieu m'a alors fait découvrir le PIZZO des partis avec la Suisse, mais aussi l'Humanité qui sont en danger parce que Dieu ne veut pas que l'Homme détruise son environnement. C'est une chamane qui m'a dit que je devrais mettre en garde nos dirigeants, vous en faites partie.

Par la présente, vous êtes mise en garde. Si vous priez Dieu en vous engageant à respecter la voie qu'il vous indiquera, vous pouvez le vérifier par vous-mêmes.

Voici l'information importante que je dois vous communiquer en appliquant le Serment d'Archimède

Vous êtes avocate, vous êtes une Conseillère nationale, vous êtes une porte-parole du parti PLR. Vous devez respecter les Valeurs chrétiennes et ne pas offenser le Dieu de notre Constitution qui a créé le monde.

Le livre « LISA » décrit mon expérience faite avec la justice suisse alors que je demandais à Dieu de me montrer qu'il répondait aux prières de ceux qui s'adressent à lui.

Depuis 1973, il m'a enseigné sa voie et guidé en permanence avec cette prière qui devait me montrer qu'il entend les prières et qu'il y répond de manière concrète. Votre interview du 1er février vient en réponse à une de mes prières pour que je vous mette en garde et vous demande de changer de direction. Vous pouvez vérifier que :

LISA parle de mon portemonnaie qu'a « défendu » le parti libéral pour assurer mon droit à la sécurité

Mon PDG, qui a été un député du parti libéral, a été menacé et a été contraint de me limoger par des disciples de l'Antéchrist qui appliquaient le PIZZO de votre parti, drôle de défense d'un portemonnaie ! (LISA point 5.7.1).

C'était en 2005. C'était inimaginable pour moi-même que mon PDG soit contraint par des inconnus de me faire limoger. Il ne savait pas que j'étais guidé par la prière et que Dieu me protégeait. Il ne savait pas qu'un détective

privé a enregistré ces menaces faites à l'abri des lumière qui permettaient d'identifier l'origine des menaces. Vous pouvez vérifier que c'était un chantage professionnel exercé par les magistrats suisses qui doivent appliquer le PIZZO de votre parti qui les contraint à violer les Valeurs de la Constitution (LISA, point 6).

J'ai refusé de céder au chantage, car j'avais pris l'engagement de respecter la voie que Dieu me montrait. J'avais déjà eu l'accusé de réception de mes prières par la prophétie que la chamane m'avait faite. Cette prophétie avait eu lieu en 2001, lors d'une réunion de spécialistes dans les locaux de cette usine que dirigeait mon PDG.

Je ne savais pas à ce moment que Dieu voulait que je découvre l'existence du PIZZO de parti. Par contre les journalistes qui ont reçu LISA ont tout de suite su que LISA décrivait le fonctionnement du PIZZO des partis. Ils l'ont révélé le 21 novembre 2024, soit au moment où TRUMP avait été intronisé et qu'il annonçait qu'il ne voulait pas respecter la diversité et la justice environnementale. La chamane qui était en contact avec les forces de la nature m'avait dit que le « portemonnaie » détruisait le monde (LISA point 8.2), et que je devrais provoquer le changement (LISA point 8.2.1).

Voici le changement que vous devez faire pour respecter le Dieu qui a créé le monde

Premier point que vous devez rendre publique :

Vous devez informer le peuple que le contrat du PIZZO des partis ne permet pas aux juges suisses de faire respecter les droits de l'Homme. C'est un contrat satanique qui sert à tromper les citoyens et qui détruit l'environnement.

Vous devez l'informer que Dieu veut que tous les partis prennent des mesures urgentes pour protéger l'environnement en abandonnant le contrôle du monde par l'argent. (LISA point 8.2.1)

Second point que vous devez rendre publique :

Vous devez informer tous les citoyens que le Dieu qui a créé l'Univers communique avec l'Homme uniquement avec la prière. Il répond aux prières de ceux qui s'engagent à respecter la voie qu'il leur indique avec les Valeurs chrétiennes inscrites dans la Bible.

Chacun peut le vérifier par lui-même.

Dieu ne veut pas que l'Homme fasse confiance à l'IA. C'est une arme satanique qui rend addict à son insu et sans son consentement éclairé les citoyens, pour ensuite les détruire.

Elle les abrutit. Elle est sous le contrôle de l'Antéchrist et de ses disciples

Le troisième point que vous devez rendre publique est : le pouvoir de la prière faite à Dieu

La force de la Suisse sont les Valeurs de notre Constitution qui font référence au Dieu tout puissant.

Aujourd'hui, la Suisse est en danger parce que ses autorités ne respectent plus les Valeurs de la Constitution suisse, qui sont les Valeurs chrétiennes.

Ce sont ces valeurs qui permettent à tous ceux qui sur Terre respectent les Valeurs chrétiennes de pouvoir se faire confiance, alors que les Valeurs de l'antéchrist sont celles de la tromperie et de l'irrespect de la Vie. Elles sont celles qui détruisent l'environnement par appât du gain.

Pour montrer, à nos concitoyens, le pouvoir de la prière faite à DIEU, voici quelques faits de cette année

Vous pourrez leur montrer comment deux hauts magistrats de votre parti, qui connaissent LISA, ne respectent pas les Valeurs du Dieu de la Constitution, avec l'effet de la censure. Sur le journal de swisstribune.org que vous pouvez lire sur le lien internet suivant : https://www.swisstribune.org/2/f/new.html

Vous pouvez prendre connaissance d'une demande que j'ai faite à deux magistrats de votre parti à la fin de 2025, auxquels j'ai demandé un entretien pour les mettre en garde du danger que courrait la Suisse.

Soit : Me François CHAIX, Président du TF et Mme Christelle Luisier, Présidente du Conseil d'ETAT Vaud, à lire :
https://www.swisstribune.org/doc/251126DE_FC.pdf
https://www.swisstribune.org/doc/251223DE_CL.pdf

Ces deux magistrats de votre parti, qui connaissent LISA, n'ont pas répondu. Je n'avais pas pu les mettre en garde en 2025 sur les risques auxquels la Suisse était exposée. J'ai alors utilisé la prière pour demander conseil à Dieu pour appliquer le Serment d'Archimède, puisque les magistrats ne répondaient pas, et qu'ils doivent le faire.

Le matin du 1er janvier 2026, j'apprends qu'il y a eu la Tragédie de Crans-Montana. A la première question que pose la presse à Guy Parmelin, il dit qu'il prie pour les victimes et que la foi est importante. Il montre qu'il a une autre approche de la prière que KKS, mais il ne parle pas du dysfonctionnement des autorités de surveillance.

Je l'ai rendu attentif par courrier recommandé que les jeunes ne pourraient pas vivre en sécurité sans connaître le PIZZO-CH, avec le message de la chamane et celui de la Dame du PIZZO-CH, à lire :

https://www.swisstribune.org/doc/260107DE_GP.pdf

Je continue à demander à Dieu qu'il m'indique la voie pour briser la loi du silence. Le 9 Janvier Charlie HEBDO publie son dessin d'un défunt à ski. Ce dessin produit le même effet de sidération que la demande d'enquête parlementaire (LISA point 6). J'apprends alors que Mme Béatrice RIAND a déposé une dénonciation pénale contre CHARLIE HEBDO pour les faire condamner pour avoir montré le dysfonctionnement de notre justice. J'informe Mme B. Riand par courrier du 30 janvier de ce qui s'est passé en 2005, et que la justice suisse ne fonctionne pas.

A lire : https://www.swisstribune.org/doc/260130DE_BR.pdf

Ma ligne internet qui servait à télécharger swisstribune.org a été bloquée, ce document n'a pas pu être publié.

Lundi 26 janvier, je suis à ski en France et je reçois un téléphone d'une très belle personne qui m'indique que l'office des poursuites sont entrés en force dans mon logement, qu'ils ont trouvé le « Frigo vide » et que selon eux j'aurais quitté la commune. Elle s'en est étonnée et m'a prévenu pour que je ne sois pas bloqué quand je rentre dans mon logement. Cela s'est déjà produit une fois. Ils cherchaient les ordinateurs qui servaient à publier sur internet. J'ai avisé l'office des poursuites que j'étais en vacances et que j'allais mandater un avocat . A lire :

https://www.swisstribune.org/doc/260131DE_BT.pdf

De retour de vacances, je vais chez des connaissances, c'est le lundi 2 février. J'ai pris l'ordinateur pour mettre à jour le site. Tout se bloque. J'apprends alors que Swisscom a une grande panne. La ligne internet est aussi bloquée. La TV se remet en route le lendemain, mais plus moyen de connecter le PC sur la ligne internet. Le VPN indique toujours qu'il y a une redirection du signal au moment où il veut se connecter et il bloque.

Je dois me trouver un avocat pour qu'il prenne contact avec l'office des poursuites qui a déclaré, après avoir ouvert mon frigo, que j'ai quitté la Suisse. De nouveau, je demande à Dieu de me guider, puisque tous les avocats que j'ai eus se sont plaints de pression et de violation de la CEDH par les juges fédéraux. Je sais maintenant que c'est le PIZZO qui les empêche de respecter le droit international. C'est le 3 février, j'allume la télévision et je vois le visage de Mme Irène Wettstein, qui avec Me Christian BETTEX, défendaient les jeunes activistes qui occupaient en 2018 les locaux du crédit suisse pour l'urgence climatique. Me Bettex est le Bâtonnier qui a interdit au témoin de témoigner (LISA, point 5.7.5) qui a provoqué les millions de dommages avec le Conseil fédéral qui appliquait le PIZZO de votre parti pour couvrir les actes de forfaiture de l'ancien Président du TF, Me Claude ROUILLER.

J'entends que votre Conseiller fédéral, Ignazio CASSIS, est dénoncé auprès du Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale par 25 avocats suisses, pour complicité dans les crimes commis par Israël à GAZA. Une enquête contre le Conseiller fédéral est demandée. Le lendemain, je lis l'article de la RTS qui dit qu'il y a déjà eu une enquête demandée par ces 25 avocats au Ministère public de la Confédération. Il précise que comme le MPC ne l'a pas traitée, ils se sont adressé à la Cour pénale. Dans cet article il est dit : « La Suisse appelle sans relâche au strict respect du droit international, écrit encore le DFAE,….plusieurs parlementaires PLR, parti d'Ignazio Cassis, ont fait part à la RTS de leur indignation face à cette démarche… etc.

En résumé, vous devez choisir entre obéir aux disciples de l'Antéchrist, qui mettent en place l'IA pour remplacer le Dieu qui a créé le monde ou respecter le Dieu de la Constitution. Ce dernier communique avec la prière pour faire appliquer les Valeurs chrétiennes. Ces dernières ne permettent pas de mentir et tromper les citoyens avec des juges fédéraux qui ne peuvent pas respecter le droit international, parce qu'ils doivent respecter un PIZZO.

Vous devez changer de cap, car sur Terre, tous les disciples de Christ peuvent se faire confiance, alors que les disciples de l'Antéchrist ne peuvent pas se faire confiance. La force de la Suisse est d'être un petit pays, dont les dirigeants doivent jurer de respecter les Valeurs du Dieu de la Constitution qui sont les Valeurs chrétiennes.¨ Le PIZZO montre qu'on a des disciples de l'Antéchrist qui mettent en danger la Suisse. Ils ne lui permettent plus d'utiliser sa force dans les négociations internationales qui est la confiance que donnent les disciples de Christ.

Ils censurent les lanceurs d'alertes, comme ceux qui ont demandé le report du programme du Seco pour les indemnités de chômage, jusqu'à ce qu'il y ait une tragédie ! Je vous demande d'informer les membres du parlement de la procédure du «Frigo Vide » qui montre la puissance de la prière faite au Dieu de la Constitution.

Si voulez que la Suisse ne soit plus en danger, il faut mettre fin au PIZZO-CH et donner l'exemple avec des mesures d'urgence pour ne plus dégrader l'environnement => il vous faut informer votre parti de ces faits.

Veuillez agréer, Madame la Conseillère nationale , mes salutations cordiales

Dr Denis ERNI

Document numérique avec annexes partielles : https://www.swisstribune.org/doc/260207DE_SV.pdf